REPUBLIQUE TUNISIENNE
MUNICIPALITE DE TUNIS

AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°31/2018

la réalisation des travaux d'aménagement de centres de collecte et de transfert des déchets ménagers dans le périmètre communal de la Municipalité de Tunis répartis

La Municipalité de Tunis lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux d'aménagement de centres de collecte et de transfert des déchets ménagers dans le périmètre communal de la Municipalité de Tunis répartis comme suit:

Lot n° 1 : Construction d'un quai de déchargement au centre de transfert sis à Oued Sébii - Tunis
Lot n° 2 : Aménagement du centre de transfert sis à la cité khadhra - Tunis
Lot n° 3 : Aménagement du centre de transfert sis à Montplaisir - Tunis

Les entreprises titulaires d'un agrément ou ayant un cahier des charges spécialité **«B0»** catégorie **2** et plus approuvés par le Ministère de l'Equipement et de l'Habitat pour le lot n° 1 et les entreprises titulaires d'un cahier des charges ou d'un agrément approuvés par le Ministère de l'Equipement et de l'Habitat spécialité «**B0**» catégorie **1 et plus** pour le lot n° 2 et 3 peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres et le retirer tous les jours ouvrables, pendant l'horaire administratif à la Direction des Bâtiments Municipaux: 32 Avenue de Carthage - Tunis après paiement d'un montant de 50D pour chaque lot retiré.

Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées.

L'enveloppe extérieure qui doit porter l'indication «À ne pas ouvrir, appel d'offres n°31/2018 pour la réalisation des travaux d'aménagement de centres de collecte et de transfert des déchets ménagers dans le périmètre communal de la Municipalité de Tunis lot n°…» contiendra, outre les pièces administratives requises mentionnées à l'article 7.3.3 du CAO, le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières signés ainsi que le cautionnement provisoire d'un montant correspondant à chaque lot conformément à l'article 8 du CAO valable **120** jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Cette enveloppe doit contenir deux enveloppes intérieures :

- une 1ère enveloppe intérieure (une offre financière pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre financière lot n° …**» contiendra les pièces financières indiquées à l'article 7.3.1 du CAO que l'intéressé a retirées de l'administration complétées et signées.

- une 2ème enveloppe intérieure (une offre technique pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre technique lot n° …**» contiendra les pièces techniques indiquées à l'article 7.3.2 du CAO que l'intéressé a retirées de l'administration.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis ou **en mains propres contre récépissé au Bureau d'ordre Central au plus tard le 16 mai 2018 à 10h.**

La date de la réception au bureau d'ordre central fait foi.

La séance d'ouverture des offres est publique, elle sera tenue le même jour le 16 mai 2018 à 10h 30 à l'Hôtel de Ville la Kasbah à la salle des réunions "Bloc B".

L'ouverture des offres techniques et financières se fera au cours de la même séance.